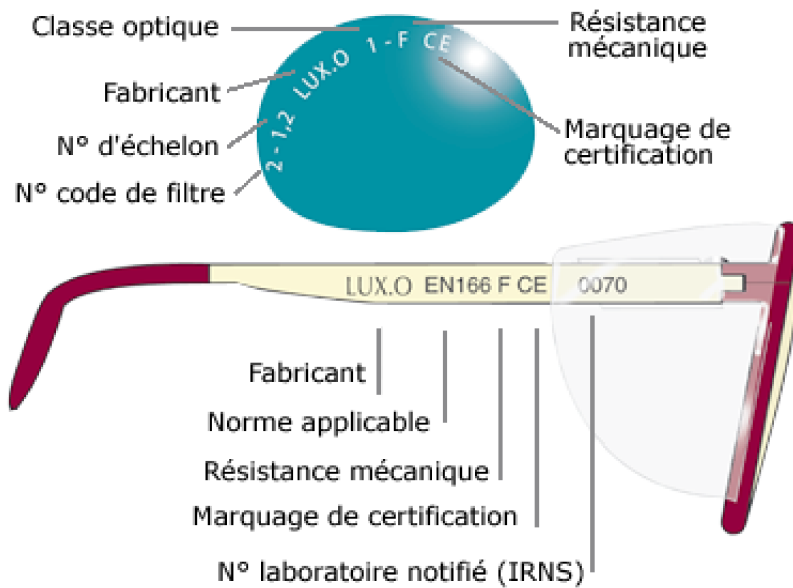


Marquage de la monture



Marquage de la monture

Le marquage sur la monture indique :

- L'identification du fabricant,
- Le numéro de la norme,
- Le symbole de la résistance à l'impact,
- Le symbole CE :
 - -F indique que cet article protège des chocs de force moyenne provenant de particules lancées à grande vitesse.
 - -S indique que la monture oculaire est classée comme ayant une robustesse générale accrue.

Marquage des oculaires

Le marquage sur les oculaires indique :

- Le numéro d'échelon de protection des oculaires,
- L'indication du fournisseur,
- Le classement d'optique,
- La résistance à l'impact,
- Le symbole CE :
 - 1 indique la qualité optique classe 1,
 - F indique que cet article protège des chocs de force moyenne provenant de particules lancées à grande vitesse,
 - S indique que l'oculaire est classé comme ayant une robustesse générale accrue.
- Les oculaires incolores avec le marquage teinte numéro 2-1.2 filtrent 99 % des radiations UV jusqu'à 380nm, mais ne protègent pas contre la lumière directe du soleil,

- Les oculaires fumés avec le marquage teinte numéro 5-2.5 offrent une protection adéquate contre la lumière directe du soleil,
- Les oculaires verts avec le marquage 5 protègent des radiations infrarouges (IR) pendant les travaux de soudure et de soudure au laiton, jusqu'à un débit de gaz maximum de 200 litres/heure.

Résistance aux impacts

Risques couverts	Vitesse max. (m/s)	Symbole
Impacts haute énergie	190	A
Impacts moyenne énergie	120	B
Impacts faible énergie	45	F
Solidité renforcée	5,1	S

Spécifications optionnelles

Risques couverts	Symbole
Résistance à la rayure	K
Résistance à la buée	N
Résistance à l'impact à température extrême -5° (± 2°) & 55° (± 2°)	T
Protection contre les liquides	3
Protection contre les grosses poussières	4
Petite forme de tête	H

Qualité optique de l'oculaire (classe optique)

Tolérance de puissance optique	Symbole
± 0.06 (port permanent)	1
± 0.12 (port occasionnel)	2
± 0.25 (port exceptionnel)	3